

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	3 (1946)
Heft:	24
Artikel:	Pédagogie sportive
Autor:	Coubertin, Pierre de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-996815

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PÉDAGOGIE SPORTIVE

Notes de la Rédaction. — Nous espérons intéresser nos lecteurs en leur donnant, dans les prochains numéros de notre Journal, quelques extraits de l'excellent ouvrage, publié en 1922, sur la Pédagogie sportive, par le baron Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques.

Nous publierons, tout d'abord, l'Histoire des exercices sportifs, puis la technique de ceux-ci et finalement quelques considérations sur l'action morale et sociale des Exercices sportifs. Notre but est de mettre à votre disposition une documentation complète sur une conception sportive idéale à laquelle il est temps que nous revenions, si nous voulons conserver à la pratique des sports, toute sa valeur éducative.

Préambule. — Le sport est le culte volontaire et habituel de l'exercice musculaire intensif appuyé sur le désir du progrès et pouvant aller jusqu'au risque.

Donc 5 notions : initiative, persévérance, intensité, recherche du perfectionnement, mépris du danger éventuel. Ces 5 notions sont essentielles et fondamentales.

En découlent trois conséquences :

1. **Le sport n'est pas naturel à l'homme** : il est en contradiction formelle avec la loi animale du « moindre effort ». Il ne suffit donc pas de lui fournir des facilités matérielles pour qu'il se développe et se maintienne ; des incitants basés sur la passion ou le calcul, lui sont nécessaires. Il convient d'interroger l'histoire afin de recueillir sur ce point les données de l'expérience.

2. **Le caractère sportif est susceptible de se superposer à tout exercice musculaire, comme aussi de lui faire défaut.** — On peut pratiquer le cerceau d'une façon sportive et l'aviron d'une façon non sportive. Il n'y a donc pas lieu de distinguer entre certains exercices qualifiés : sports et d'autres auxquels ce qualificatif serait refusé. D'où il suit que la technique sportive embrasse tout le domaine de l'exercice physique sportivement pratiqué, qu'il s'agisse de gymnastique, d'escrime, d'équitation, de foot-ball etc.

3. **Le sport faisant appel à la contrainte sur soi-même, au sang-froid, à l'observation...** relève de la physiologie et peut réagir sur l'entendement, le caractère et la conscience. Il est donc un agent de perfectionnement moral et social. Tel est l'ensemble des sujets que comprend la pédagogie sportive.

HISTOIRE DES EXERCICES SPORTIFS

A trois reprises seulement dans le cours des siècles historiques, le sport a joué un rôle considérable dans l'ensemble de la civilisation, conquérant le nombre et s'imposant à l'attention générale dans l'antiquité par le gymnase grec ; au Moyen-Age par la Chevalerie, dans les temps modernes, par la rénovation issue de l'effort réfléchi de Ling, de Jahn, de Thomas Arnold...

En dehors de ces trois périodes, le sport n'a été que la distraction d'un petit nombre d'instinctifs ou le corollaire obligé de certaines professions ; les éducateurs qui l'ont alors recommandé au point de vue pédagogique, n'ont pas été écoutés.

ANTIQUITÉ

Naissance des incitants sportifs. — D'après Confucius, il y a six « arts » libéraux qui sont : la musique, le cérémonial, l'arithmétique, la calligraphie, l'escrime et « l'art de conduire un char ». Donc pas de gymnastique encore. L'escrime donne satisfaction à l'instinct combatif, mais il ne paraît pas que cet instinct ait suffi à la propager en Extrême-Orient. A remarquer que la première escrime naturelle n'a pu être celle du poing qui demande une contrainte et un assouplissement artificiels préalables. Il était plus naturel à l'homme primitif de s'emparer d'un bâton ou même de lutter simplement corps à corps ou encore de chercher à frapper par le jet d'une pierre. Les escrimes d'Extrême-Orient sont demeurées des spectacles et n'ont donné naissance à aucune institution pédagogique sauf, plus tard, au Japon, le jiu-jitsu.

Dans l'Inde comme en Egypte, nous trouvons trace de certains jeux qui nous mettent en présence de « l'instinct de jeu ». Cet instinct est d'ordre animal ; de jeunes animaux jouent. Même en y ajoutant l'observation de certaines règles conventionnelles, le jeu parmi les humains ne devient pas sportif par lui-même ; il ne conduit pas l'effort au-delà du plaisir. Pour qu'il en soit ainsi, il faut une éducation sportive préalable. La chasse a eu manifestement une origine utilitaire. Il a dû en être de même de la navigation. D'ailleurs le monde antique ne construisait point d'embarcations et ne possédait guère de cours d'eaux propices au sport de l'aviron.

Avec la pratique de l'équitation, nous touchons à « l'orgueil de la vie » qui est un incitant sportif. Comme l'a écrit plaisamment de nos jours un Américain, le cheval donne à son cavalier « la sensation d'avoir quatre jambes ». Il lui communique la griserie de la vitesse. Or cela est de tous les temps. L'équitation antique s'était grandement développée chez les Perses. Un auteur ancien décrit le dédain avec lequel le jeune Perse dès qu'il a touché un cheval, considère ceux qui vont à pied.

Enfin, il faut faire entrer en ligne de compte l'entraînement militaire. Ces peuples ont eu de puissantes armées. Assyriens, Egyptiens, Perses ont connu la valeur de l'exercice musculaire commandé et en ont fait l'application. D'autre part, le médecin, même embryonnaire, n'a pu méconnaître la portée de l'exercice énergique au point de vue la santé. Ainsi se sont manifestés de bonne heure, la plupart des « incitants » à la pratique des sports. En aucun pays, pourtant, nous ne trouvons trace d'une véritable conception pédagogique sportive ; rien n'annonce, ni ne prépare à cet égard les nouveautés qu'introduira le génie hellénique.

(A suivre)